AR Prefecture
043-200073401-20240215-2024005-DE
Reçu le 20/02/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2024. 005**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 05/02/2024

Membres en exercice : 43 présents : 36 Votants : 39 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 39

SÉANCE du 15 Février 2024

L'an deux mille vingt quatre, le Jeudi quinze février à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Le Monastier-sur-Gazeille.

Membres présents : Villard Serge, Roudil Aymeric, Palhier Emmanuel, Devidal Joel, Aubry Alexandre, Chorliet Christian, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Massebeuf Jean-Claude, Mauté Annie, Bresselle Pierre, Dessalces Bonnet Laurence, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Roche Patrick, Jourdan Laure, Loucao Elisabeth, Ribes Michel, Brun Philippe, Sabatier jean-Pierre, Guenard Chantal, Gentes Laurent, Sabatier Jean-Pierre, Delmas Françis, Delabre Philippe, Defay André, Mourlevat Marie-Agnès, Behar Daniel, Cabanes François, Sivet Martine, Veysset Marie Christine, Chambon Jean, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond, Miramand Christine.

Procuration de : Ferret André à Mourlevat Marie Agnes, Bonnet Raphaël à Bresselle Pierre, Sagueton Stéphane à Dessalces Bonnet Laurence.

Secrétaire de séance : Arcis Michel

OBJET : Approbation du marché « fourniture d'un tracteur agricole et reprise de l'ancien »

Le président rappelle que la communauté de communes a lancé une procédure adaptée en date du 5 décembre 2023 avec limite de réception des offres en date du 19 janvier 2024.

Dans le cadre de cette procédure 6 entreprises ont déposé une offre valide. À la suite de l'analyse des offres en date du 29 janvier 2024 avec les critères suivants : prix 35 % , qualité technique 45 % , garantie et SAV 15% et délais 5%, il est proposé de retenir l'offre des établissements MAILLET pour un montant de 98 000 € HT et une reprise de 20 000 € pour le Kubota

Après discussion et à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Décide d'attribuer le marché aux établissements MAILLET pour un montant de 98 000 € HT avec une reprise à 20 000 € pour le KUBOTA
- Donne tout pouvoir au président pour signer les pièces relatives à ce marché

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme